

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16 Décembre 2025

Accusé de réception en préfecture
070-217002617-20260303-DE2026-01-DE
Date de télétransmission : 09/03/2026
Date de réception préfecture : 09/03/2026

Étaient présents : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - M. Benoît SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Laurent CARDOT - M. Serge SCHMIT.

Absents excusés : Mme Claudine DELAITRE (pouvoir à M. Christophe TARY) - Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora est nommée secrétaire de séance.
Le Maire ouvre la séance à 19 h 00.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 octobre 2025
2. Assiette et destination de coupes 2026
3. SIED70 - Révision des statuts
4. SIED70 - Convention de mise à disposition de service (assistance à maîtrise d'ouvrage)
5. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant BP 2026
6. Admissions en non-valeur
7. Ouvertures dominicales - Année 2026
8. Habitat 70 - Démolition de deux logements
9. Approbation du DICRIM et du Plan Communal de Sauvegarde
10. FOL70 - Convention de partenariat 2026
11. CDG70 - Adhésion convention de participation risque « santé » et fixation du montant de la participation
12. Création d'un emploi permanent

1. Le procès-verbal de séance du 7 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2. Assiette et destination de coupes 2026

L'assiette des coupes 2026 est approuvée avec des coupes sanitaires dans les parcelles 22 et 24 destinées à l'affouage.
Délibération approuvée à l'unanimité

3. SIED70 - Révision des statuts

Le projet de révision des statuts du SIED 70 est présenté. Ces nouveaux statuts seront mis en place à l'issue du prochain renouvellement des conseils municipaux prévu en 2026.

Délibération approuvée à l'unanimité

4. SIED70 - Convention de mise à disposition de service (assistance à maîtrise d'ouvrage)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition de service avec le SIED 70 afin d'assister la commune, de la consultation de la maîtrise d'œuvre à la réception des travaux et également des financements, pour les études de travaux visant à améliorer la consommation énergétique de la Mairie.

Délibération approuvée à l'unanimité

5. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant BP 2026

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année 2025, avant le vote du budget 2026 comme suit :

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 2 500 €
 - Chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 87 620.15 €
- Soit un total de 90 120.15 €

Délibération approuvée à l'unanimité

6. Admissions en non-valeur

Sur proposition du SGC, il est proposé d'admettre en non-valeur des titres non recouverts, pour la somme de 2.32 €.

Délibération approuvée à l'unanimité

7. Ouvertures dominicales - Année 2026

Après avis du Conseil Municipal, le Maire autorise l'ouverture des commerces le dimanche dans la limite de cinq dimanches par an, qui seront les suivants pour l'année 2026 : 18 janvier, 15 mars, 12 juin, 3 septembre et 11 octobre.

Délibération approuvée à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
070-217002617-20260303-DE2026-01-DE
Date de réception en préfecture : 09/03/2026

8. Habitat 70 - Démolition de deux logements

Le Conseil Municipal se prononce favorablement au projet de démolition de deux logements sociaux vétustes appartenant à Habitat 70, situés aux 11 et 13 Grande rue, à condition que le bailleur s'engage à construire de nouveaux logements.

Délibération approuvée à l'unanimité

9. Approbation du DICRIM et du Plan Communal de Sauvegarde

Le Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ont été actualisés avec l'appui de la CAV et approuvés par l'assemblée.

Délibération approuvée à l'unanimité

10. FOL70 - Convention de partenariat 2026

La convention de partenariat avec la Ligue FOL 70 pour la gestion et l'animation de l'Accueil de Loisirs Éducatifs de Frotey-lès-Vesoul est renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Délibération approuvée à l'unanimité

11. CDG70 - Adhésion convention de participation risque « santé » et fixation du montant de la participation

À compter du 1^{er} janvier 2026, la collectivité a l'obligation de participer financièrement à la complémentaire santé des agents. Le groupement Amellis Mutuelles et Argance Conseils a été retenu par la procédure de mise en concurrence lancée par le CDG 70. Ainsi, il est décidé d'adhérer à la convention de participation pour le risque « santé » souscrite par le CDG 70 et de fixer la participation à 15€/mois/agent.

Délibération approuvée à l'unanimité

12. Création d'un emploi permanent

Pour permettre de conserver l'agent des services techniques qui a été recruté pour renforcer l'équipe actuelle, il est décidé la création d'un poste permanent au grade d'Adjoint Technique Territorial à temps complet, afin d'assurer les fonctions d'agent technique polyvalent.

Délibération approuvée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 19 décembre 2025

Le Maire,
Christophe TARY



La secrétaire de séance,
Nora ATAMNA